



## PARC NATUREL REGIONAL DU PILAT

**Partenariat entre le Parc du Pilat et une banque pour étudier la faisabilité d'un produit d'épargne « Pilat » puis le co-commercialiser**

### **Appel à partenariat**

**Projet accompagné financièrement par :**

**AUVERGNE – Rhône-Alpes\***

\* Signature provisoire : le nom de la Région sera fixé par décret en Conseil d'Etat avant le 1<sup>er</sup> octobre 2016, après avis du Conseil Régional.



# SOMMAIRE

<b>1. Contexte du partenariat souhaité.....</b>	<b>3</b>
<b>2. Description du partenariat souhaité.....</b>	<b>6</b>
2.1 OBJECTIFS DU PARTENARIAT :.....	6
22. LES ENGAGEMENTS DU PARC DU PILAT .....	6
23. LES BESOINS ET ATTENTES DU PARC NATUREL DU PILAT .....	6
2.4 MODALITES DE SELECTION DE LA BANQUE : .....	7
<b>3. Conditions d'organisation de l'appel à partenariat.....</b>	<b>7</b>
<b>Annexe 1 - Périmètre du Parc naturel régional du Pilat .....</b>	<b>8</b>
<b>Annexe 2 – Liste des documents à disposition des candidats sur demande .....</b>	<b>9</b>

## 1. Contexte du partenariat souhaité

Le Pilat est un territoire de moyenne montagne qui se caractérise notamment par sa proximité avec de grandes agglomérations (Lyon, Saint Etienne, Vienne...) et un environnement attractif, riche de milieux naturels et de paysages variés.

Le Pilat est labellisé Parc naturel régional depuis 1974. Il regroupe 47 communes des départements de la Loire et du Rhône. Les communes sont regroupées en 4 Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) contribuant au développement du territoire : la Communauté de Communes du Pilat Rhodanien (14 communes), la Communauté de Communes de la Région de Condrieu (9 communes), la Communauté de Communes des Monts du Pilat (16 communes),- la Communauté Urbaine de Saint-Étienne Métropole dont 9 communes rurales adhèrent au Parc naturel régional du Pilat.

Ces acteurs publics se sont regroupés autour d'un projet commun de développement, matérialisé par la charte du Parc naturel régional du Pilat, qui insiste en particulier sur l'importance de l'économie sociale et solidaire et la mobilisation des acteurs et des citoyens dans la construction et la mise en œuvre du projet du territoire.

***Le partenariat souhaité avec une banque s'inscrit dans cette dynamique de développement territorial, issue de l'initiative des habitants et du Syndicat mixte du Parc.***

***Dans ce contexte d'ensemble, le Syndicat mixte du Parc naturel régional du Pilat a mené différentes opérations et études qui confortent la connaissance et la mobilisation des acteurs et, alimentent le partenariat attendu :***

- une Opération Rurale Collective sur la période 2006 -2015. Dans ce cadre et suite à un état des lieux sur l'économie résidentielle, des actions collectives ont été menées et ont notamment permis au Parc, en lien avec ses partenaires (Chambres consulaires, Intercommunalités), de bien connaître son tissu artisanal et commercial, d'identifier et consolider ses réseaux d'entreprises, mais aussi de bien comprendre les attentes et besoins des entreprises locales ainsi que leurs difficultés.
- une animation participative et prospective réunissant plus de 60 entreprises qui a permis de faire émerger des « projets-pépites » notamment la mise en place d'un site Internet partagé avec les entreprises qui est en ligne depuis 2015 (<http://www.pilat-ecoacteurs.fr>) ou la mobilisation de l'épargne locale via différents outils potentiels (monnaie locale, outil de fidélisation...).
- un état des lieux de l'économie sociale et solidaire dans le Pilat, notamment en termes d'acteurs, d'emplois et de types d'activités qui a permis d'identifier un certain nombre d'attentes et de lancer différents chantiers. C'est ainsi qu'en 2012, le Parc a notamment initié des formations à destination des structures dépendant de l'ESS puis s'est investi dans l'organisation d'un événement pour faire connaître l'ESS, en lien avec le mois de l'économie sociale et solidaire de la Région Rhône-Alpes, le Festival du cinéma solidaire. Ce festival a progressivement pris de l'ampleur et permet de créer du lien entre les acteurs de l'ESS et les habitants mais aussi de tisser des relations avec des porteurs de projets et des initiatives émergentes (plus de 500 participants en 2015).
- Etc...

***En parallèle de ces actions animées par le Syndicat mixte du Parc, les habitants du Pilat sont à l'initiative d'une multitude d'actions œuvrant pour le développement du territoire :***

- Cinq CIGALES (Clubs d'Investisseurs pour une Gestion Alternative et Locale de l'Épargne Solidaire) sont présents sur le Pilat et sont particulièrement actives. Elles ont essaimé à proximité du Pilat et participent aux réseaux régionaux et nationaux. Elles sont en lien avec les collectivités pour accompagner les porteurs de projet (cf. annexe). Des conventions de partenariat entre les Cigales et le Syndicat mixte du Parc et entre les Cigales et la Communauté de communes des Monts du Pilat ont été signées.
- la Centrale Villageoise Photovoltaïque (CVP) portée par des citoyens dans le cadre d'une SAS, sur la commune des Haies (69), initiée et accompagnée par le Parc, en lien avec un programme porté par RhônealpEnergie-Environnement,
- Le projet participatif éolien des ailes de Taillard,
- Un groupe Pilat de « Terre de liens » mis en place depuis 2013. Le Parc y participe via son chargé de mission agriculture,
- Les Systèmes d'échanges locaux de Pélussin et de la Vallée du Gier,

- La Pie du Pilat, le journal écrit pour et par les citoyens du Parc du Pilat, piloté par l'Association les 4 Versants, pour éclairer sur les enjeux du territoire et donner envie d'agir pour faire face à ces enjeux,
- Un projet de monnaie locale complémentaire sur le Pilat, porté par un collectif de citoyens,
- Etc...

**En outre, une étude sur la complémentarité entre les outils de la finance classique et ceux de la finance participative a été conduite par le Parc du Pilat en 2015. Cette étude a permis d'identifier les besoins des entreprises du Pilat (structures créant de l'activité sur le territoire du Pilat : artisans, commerçants, industries, agriculteurs, opérateurs touristiques, associations, créateurs d'entreprises, etc.) et aussi d'approcher la capacité des citoyens du Parc à se mobiliser financièrement en faveur des entreprises du territoire.**

L'étude montre que les **besoins de financement des entreprises sont importants** (cf. annexe). Pour les 600 structures de l'Economie sociale et solidaire du Pilat, les besoins en investissement s'élèvent au total à 400 000 €/an, avec, en outre, des besoins de recapitalisation difficiles à quantifier. En parallèle, la majorité des entreprises conventionnelles a l'intention d'investir dans les 3 prochaines années.

Une enquête menée directement auprès des entreprises et structures de l'ESS du Pilat, fondée sur l'analyse de 100 réponses au questionnaire et 12 entretiens qualitatifs, confirme les enseignements des études régionales :

- 80 % des chefs d'entreprises ont des projets de développement à échéance de 1 à 3 ans et ont besoin de ressources financières pour les concrétiser,
- plusieurs projets sont atypiques ou très émergents et risquent d'échouer dans une levée de fonds classique
- les montants à mobiliser s'échelonnent de quelques milliers d'€ à plusieurs centaines de milliers d'€ avec une majorité de projets compris entre 10 000 € et 100 000 €,
- la plupart des dirigeants se déclare mal armée pour mobiliser les dispositifs existants qui lui apparaissent lointains et peu lisibles.

En réponse à ces besoins, l'**offre de financement**, bien que nombreuse et diversifiée, **révèle plusieurs limites** :

- ESS : l'accès aux fonds propres reste difficile, les subventions publiques sont à la baisse, le financement bancaire reste très majoritairement fléché vers les associations / investissements importants, la mobilisation coordonnée de différentes réponses financières reste l'exception, malgré les efforts du hub de la finance (Hubfi.fr),
- Entreprises conventionnelles : faute de garanties suffisantes, les plus petites entreprises n'accèdent pas au financement bancaire (11% des entreprises qui déposent un dossier échouent dans la mobilisation de leur emprunt) et 44 % des chefs d'entreprises, isolés et manquant de conseils, se sentent découragés dans leur recherche de financement et abandonnent leur projet.

Au-delà de l'offre de financement « classique », les habitants du Pilat sont déjà sensiblement **engagés dans le soutien aux initiatives économiques du territoire**, comme en témoignent les nombreuses initiatives développées localement (Cigales, centrales photovoltaïque villageoise, SEL, projet de monnaie locale...).

En outre, le **Parc du Pilat a expérimenté**, à l'occasion du festival du cinéma solidaire sur la finance participative en novembre et décembre 2015, l'accompagnement d'un **groupe de 18 porteurs de projets** membres d'associations, entrepreneurs, citoyens ou collectivités dans la recherche de financements via le **crowdfunding**. Un médiateur numérique de l'association Zoomacom a formé les participants aux méthodes et outils pour préparer, lancer et suivre une campagne de levée de fonds sur Internet au cours de **5 ateliers** (présentation de son projet, rédaction des contreparties, budget prévisionnel du projet, réseaux sociaux et crowdfunding, lancement et suivi de la campagne de financement).

Les participants ont été amenés à penser leur projet en réfléchissant à la manière d'impliquer leurs bénéficiaires/contributeurs, à organiser une communication efficace en utilisant les réseaux sociaux notamment. Les thématiques des projets sont pour la plupart locales et relèvent pour la majorité de l'Economie Sociale et Solidaire. Une page Facebook a été créée pour que les participants testent cet outil et renforcent leur réseau. La moitié des participants au moins déposera très vraisemblablement un projet sur une plate-forme de crowdfunding de don contre don dans les 6 mois à venir.

Par ailleurs, une enquête, réalisée également en novembre 2015 dans le cadre du festival du cinéma solidaire du Pilat, avait pour objectif de tester les conditions d'une mobilisation de l'épargne locale en soutien des entreprises et associations du territoire. 208 personnes ont répondu au questionnaire distribué. Pour 80 % des personnes, soutenir des initiatives économiques sur leur territoire a du sens, et 47 % sont prêtes à soutenir financièrement des projets locaux.

Par extrapolation, l'état des lieux a fait apparaître un potentiel local que les habitants sont susceptibles de mobiliser estimé à :

- 1 M € par an pour le don en provenance des particuliers (crowdfunding « don », arrondi de compte, accorderie, SEL),
- 2 M€ par an d'épargne mobilisable (crowdfunding « prêt et equity », épargne salariale, livret bancaire dédié, club d'investisseur, société d'investissement local),
- entre 25 000 € et 300 000 € de masse monétaire qui pourrait être territorialisée (monnaie locale, Amap...).

***Le partenariat souhaité avec une banque est la concrétisation d'un plan d'actions porté par les acteurs locaux (cf annexe).***

A partir de l'ensemble des éléments de l'état des lieux, des expérimentations menées par le Parc et d'une étude « benchmarking », un plan d'actions a été élaboré visant à soutenir les porteurs de projets locaux en s'appuyant sur des financements participatifs et l'épargne de proximité, complémentaires avec ce qui existe déjà et est d'ores et déjà mobilisable.

Ce plan d'actions vise la construction progressive d'une boîte à outils territoriale au service des projets locaux mobilisant les ressources financières déjà existantes et d'autres à créer faisant appel à la mobilisation des habitants.

L'action n°1 vise à mieux mobiliser les solutions de financement déjà en place.

L'action n° 2 a pour objet l'engagement des habitants dans des circuits courts d'épargne à travers : le développement des Cigales existantes, l'étude de la faisabilité d'un produit d'épargne avec une banque partenaire, l'expérimentation d'une déclinaison territoriale du financement participatif avec une plateforme de crowdfunding, l'accompagnement du groupe d'habitants mobilisés pour favoriser l'émergence d'une monnaie locale complémentaire.

L'action n° 3 vise la mise en place d'un fond d'investissement local, elle sera mise en œuvre dans un second temps.

A partir de ces propositions, les membres du groupe de travail « économie de proximité », chargé de piloter l'état des lieux ont défini 2 feuilles de route prioritaires, en déclinaison de l'action n°2, à engager début 2016 :

- la mise en place d'un partenariat avec une ou des plateformes de crowdfunding pour une déclinaison territoriale du financement participatif,
- l'étude de la faisabilité d'un produit d'épargne siglé Pilat avec une banque partenaire.

**En conclusion, les atouts du territoire du Pilat pour répondre à l'ambition de créer un produit d'épargne avec une banque partenaire sont multiples :**

- Un collectif de 200 habitants et de 60 entreprises régulièrement mobilisés par le Parc et les collectivités locales autour des projets de développement économique du territoire,
- Une solide expérience dans l'ingénierie de projets innovants et dans la mobilisation citoyenne en faveur de projets économiques et solidaires,
- Plusieurs initiatives réussies en matière d'épargne en circuit court (5 Cigales aux collectes sensiblement supérieures aux Cigales existants ailleurs en France, un groupe Pilat de Terres de Lien, la création d'une SAS réunissant 150 habitants-actionnaires pour la création d'une centrale photovoltaïque, etc....),
- Une expérimentation réussie sur le financement participatif dont a bénéficié un groupe d'une vingtaine de porteurs de projet,
- Par croisement des données démographiques et des données fiscales, un potentiel de collecte d'épargne auprès des particuliers estimé à 2M€ / an sur des produits à vocation solidaire-ISR (+ 1M€/an via du don),
- Un site Internet « éco-acteurs » qui fédère les énergies et facilite le dialogue entre entreprises, acteurs publics et citoyens et favorise tout particulièrement une bonne connaissance du tissu économique et des services proposées par les acteurs économiques,
- Une articulation possible - et souhaitée par le Parc dans une logique d'effet de levier - de l'ensemble des ressources de financement des entreprises et des structures de l'économie sociale et solidaire mobilisables, en particulier les 2M€ de crédits LEADER dont le Parc est gestionnaire,
- Un projet de territoire en cohérence avec la volonté de mobiliser les habitants dans le financement de projets locaux via une épargne dédiée.

**Le présent cahier des attentes du Parc vise à expliciter le contenu du partenariat à construire avec une banque sur le territoire du Parc du Pilat.**

## 2. Description du partenariat souhaité

### 2.1 Objectifs du partenariat :

L'une des missions des Parcs naturels régionaux est d'expérimenter de nouvelles actions visant le développement du territoire dans lesquels ils s'inscrivent. C'est dans ce cadre que le Parc engage cet appel à partenariat auprès de banques dans une logique de coordination et de développement de ressources.

Le Parc du Pilat souhaite ainsi mettre en place un partenariat gagnant-gagnant avec une banque ayant une sensibilité territoriale et une approche solidaire.

**Le partenariat sera co-construit entre le Parc et ses partenaires, réunis au sein du groupe de travail « économie de proximité », et la banque.**

**Le partenariat aura pour objectifs de :**

- **Construire avec une banque partenaire un produit d'épargne dédié au financement des projets économiques du Pilat,**
- **Articuler la ressource issue de ce produit d'épargne aux différents outils de financement d'ores et déjà mobilisables.**

### 22. Les engagements du Parc du Pilat

Dans le cadre de ce partenariat, le Parc naturel régional du Pilat s'engage à :

- approfondir la dynamique territoriale existante et la rendre cohérente avec le projet de développement économique du territoire
- continuer de mobiliser les acteurs locaux nécessaires à la réussite du projet envisagé : élus locaux, structures de financement et d'accompagnement des entreprises (Loire active, Adie, plateformes Initiative, chambres consulaires, clubs Cigales, etc.), collectivités territoriales, banques et établissements de crédit...
- apporter sa connaissance des besoins des entreprises et des projets de l'économie sociale et solidaire ciblés par le partenariat,
- mobiliser ses outils de promotion et de communication (site Internet, page facebook du Parc, site éco-acteurs, ...) au service du partenariat envisagé et, plus largement, des porteurs de projet concernés.

### 23. Les besoins et attentes du Parc naturel du Pilat

De manière générale, il est attendu que le partenariat avec la banque apporte une réponse complémentaire à l'existant, notamment par rapport à l'offre d'accompagnement et de financement proposé par les 5 Cigales actifs sur le Pilat (cf. annexe).

Dans cette perspective, les attentes et besoins du Parc du Pilat et de ses partenaires concernent :

- A court terme (1<sup>er</sup> semestre 2016), finaliser l'étude de marché et voir comment passer d'un potentiel théorique à une offre commercialisable :
  - o Définir le **positionnement**-marché : cibles d'épargnants privilégiées, nature du produit d'épargne proposé (Livret, Compte épargne...), plus-value par rapport à l'existant, argumentaires commerciaux, etc.
  - o Définir les **paramètres** d'un produit d'épargne dédié : éligibilité, durée, conditions de versement, plafond de dépôt, disponibilité, rémunération, bonification éventuelle, garantie des dépôts, traçabilité des sommes collectées, etc.

- o Définir l'**usage des fonds** : quote-part de l'épargne collectée mobilisable (intérêts ou intérêts + capital), cibles d'entreprises qui pourraient être financées, conditions d'éligibilité, nature et durée des concours, rémunération attendue, garanties exigées, co-investisseur mobilisables, etc.

- Puis, mettre en œuvre techniquement la solution retenue et la co-commercialiser.

#### **2.4 Modalités de sélection de la banque :**

La banque candidate remettra au Parc un dossier de candidature constitué des éléments suivants (maxi 10 pages) :

- une présentation de la banque (philosophie, modalité de fonctionnement, etc. ),
- le mode de fonctionnement proposé pour le partenariat envisagé,
- les compétences apportées,
- les conditions attendues de la banque pour mettre en œuvre le partenariat.

Le choix du partenaire sera réalisé sur dossier avec une possibilité d'audition des banques pré-sélectionnées par le groupe de travail « économie de proximité » le 18 mars 2016 après midi. Ce groupe de travail fera ensuite une proposition au Bureau du Parc du Pilat qui validera le choix final du partenaire.

\* \* \*

### **3. Conditions d'organisation de l'appel à partenariat**

#### **❖ Identification et adresse de la personne publique qui propose le partenariat**

Syndicat mixte du Parc naturel régional du Pilat

Maison du Parc

2 rue du Benay

42410 PELUSSIN

Représenté par Madame Michèle PEREZ, Présidente du Syndicat mixte du Parc naturel régional du Pilat.

Pour tout renseignement :

Tel : 04.74.87.52.01

Fax : 04.74.87.52.02

Web : [www.parc-naturel-pilat.fr](http://www.parc-naturel-pilat.fr)

Le suivi de l'exécution de l'appel à partenariat sera assuré par :

Mme Christine Gazel

tél : 04 74 87 52 01

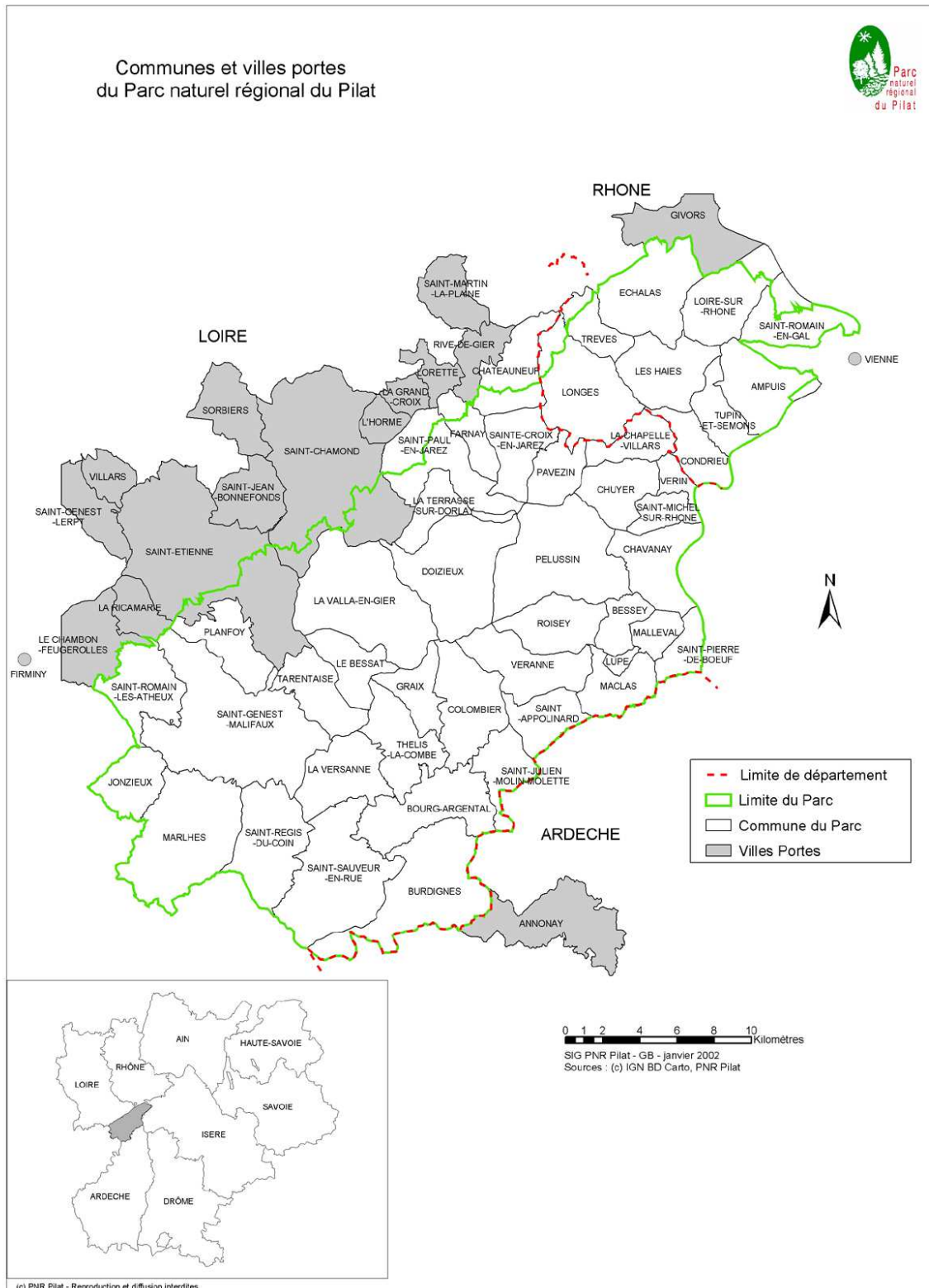
Mail : [cgazel@parc-naturel-pilat.fr](mailto:cgazel@parc-naturel-pilat.fr)

#### **❖ Modalité de remise de la proposition de partenariat**

**Proposition à remettre pour le 7 mars 2016 - 12 H (dernier délai)  
sous la mention « Proposition de partenariat – Banque Produit épargne Pilat »**

- Par courrier postal à l'adresse du Parc Naturel Régional du Pilat, Maison du Parc, Moulin de Virieu, 42410 Pélussin,
- ou sur place contre récépissé, aux bureaux du Parc de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 (fermeture le vendredi à 17h00)
- ou par mail à : [cgazel@parc-naturel-pilat.fr](mailto:cgazel@parc-naturel-pilat.fr).

# Annexe 1 - Périmètre du Parc naturel régional du Pilat





**Annexe 2 – Liste des documents à disposition des candidats sur demande**

- Charte du Parc naturel régional du Pilat (résumé)
- Etat des lieux sur les financements participatifs et l'épargne de proximité, décembre 2015, Opus 3, Parc naturel régional du Pilat
- Synthèse de l'enquête sur les besoins en financement des entreprises du Pilat, septembre 2015, Parc naturel régional du Pilat
- Synthèse de l'enquête sur le financement participatif et l'épargne citoyenne, décembre 2015, Parc naturel régional du Pilat
- Fiche descriptive des Cigales du Pilat